

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 2 FEVRIER 2012**

Délibération
n° 2012.02. 27.B

Coopération
internationale dans le
secteur de l'image :
engagements
financiers et demande
de subvention

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2012**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 FEVRIER 2012

**DELIBERATION
N° 2012.02. 27.B**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / MISSIONS
TRANSVERSALES

Rapporteur : Monsieur le Président

**COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'IMAGE : ENGAGEMENTS
FINANCIERS ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre de ses actions de coopération européenne et internationale, le GrandAngoulême a engagé des actions plus particulièrement dans le domaine du transport, de la mobilité et de la filière image. L'objet de ces coopérations vise à identifier des ressources complémentaires pour le financement des actions du GA et à constituer des réseaux de partenariats afin de promouvoir les compétences de son territoire.

A ce titre et dans la continuité du programme européen ImaginaAtlantica, le GrandAngoulême a déposé en partenariat avec la Ville de Zapopan (aire métropolitaine de Guadalajara de 4 millions d'habitants) au Mexique, un dossier de candidature auprès du Ministère des Affaires étrangères pour organiser une démarche exploratoire.

Axe stratégique de coopération entre la France et le Mexique, l'image est un secteur en plein développement dans cette partie de l'Amérique. Le territoire de Guadalajara est le principal pôle mexicain de la filière image avec plus de 60 entreprises (secteurs du jeu vidéo, de l'animation et de la production audiovisuel), et 5 écoles dans le domaine de l'image et l'animation. De plus, Guadalajara représente le 1^{er} pôle d'investissement financier dans le secteur au Mexique et ce pays est une « porte d'entrée » vers les Etats-Unis et l'Amérique hispanophone.

Au regard des potentiels observés à Angoulême et à Guadalajara, le Ministère des Affaires étrangères a retenu le dossier déposé par GrandAngoulême. L'objet de l'action financée consiste à organiser des rencontres bilatérales (une en France et l'autre au Mexique) entre les acteurs (institutionnels, consulaires, universitaires et économiques) de la filière afin d'identifier de nouveaux débouchés ou partenariats en terme de marchés pour les entreprises, échanges entre écoles. Globalement, l'acceptation de cette proposition et l'opportunité de cette mission viennent conforter le positionnement d'Angoulême comme pôle image d'intérêt national et européen.

De plus, UbiFrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises s'appuiera sur les conclusions de cette mission pour mettre en place une convention d'affaires dans le domaine de l'Image.

La démarche va s'organiser en trois temps :

- Mission exploratoire au Mexique du 6 au 10 février
- Mission exploratoire en France du 19 au 23 février ou Mars-Avril
- Rédaction d'un rapport final pour avril 2012 – (UbiFrance prévoit l'organisation de la convention d'affaires en juin 2012)

L'objet de la mission étant de mobiliser les acteurs locaux, la constitution de la délégation s'est appuyée sur les compétences présentes sur le territoire. La composition est la suivante :

- 4 acteurs économiques dont un représentant par secteur : animation, effets spéciaux, jeux vidéos et édition ;

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

- 2 acteurs de la formation : Ecole des métiers du cinéma d'animation et Ecole européenne supérieure de l'image ;
- 3 acteurs institutionnels ou associatifs du secteur de l'image : 16 000 Images, Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image et Pole Image Magelis.

Pour le GrandAngoulême, la Direction générale adjointe des missions transversales assurera l'accompagnement de la délégation.

Le montant prévisionnel de l'opération pour le GrandAngoulême est de 53 430 euro dont 50% en valorisation de frais de personnel et 50% en frais de missions (accueil, hébergement, transport).

Dépenses prévisionnelles		Recettes	
Frais de mission (déplacement à Zapopan)	22 000 €	Frais de mission	26 050 €
Frais d'accueil de la délégation (en France)	4 050 €	Frais d'accueil	Ministère des Affaires étrangères
Valorisation des frais de personnel pour animation, suivi, coordination de la mission	27 380 €	Valorisation Ressources Humaines	27 380 € GrandAngoulême
Total	53 430 €		53 430 €

Le Ministère des affaires étrangères apporte une subvention forfaitaire de 26 050 euros (courrier officiel reçu le 21 novembre 2011) qui couvre l'ensemble des frais de déplacement (avions et hébergements) pour toute la délégation.

Le versement de l'intégralité de cette somme se fera à notification de la convention actuellement en cours de signature auprès du Préfet de Région.

Je vous propose :

DE VALIDER le plan de financement de cette opération, dont le coût est estimé à 53.430 €,

DE SOLLICITER la subvention de 26.050 € auprès du Ministère des affaires étrangères,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents à venir afférents à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 03 février 2012	Affiché le : 03 février 2012